

COMMERCIAL  
1 kg - 11 kg

**DACTHAL® W-75 Herbicide**  
**(75 %, poudre mouillable)**  
**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**ATTENTION GARDER HORS**

**DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

GARANTIE : Chlorthal (présent sous forme d'ester diméthylrique\*) 75 %  
Contient du chlorthal-diméthyle (tétrachlorotéréphtalate de diméthyle)

N° D'HOMOLOGATION 8963 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

\*Protégé par le brevet américain numéro 2923634

AMVAC Chemical Corporation  
4100 E. Washington Boulevard  
Los Angeles, CA 90023 USA  
1-888-462-6822

## **PRÉCAUTIONS**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS Nocif s'il est avalé. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. NE FAIRE AUCUN ÉPANDAGE AÉRIEN. L'herbicide DACTHAL W-75 est une poudre mouillable qui doit être entreposée dans un endroit sec et bien ventilé. Laver à fond le réservoir du pulvérisateur après s'en être servi. Ne pas laisser paître le bétail dans les aires traitées, ni lui donner des parties de plantes traitées comme nourriture.

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, de même que des gants résistant aux produits chimiques durant les activités de mélange, de remplissage, de nettoyage ou de réparation, et lorsqu'on utilise un appareil portatif pour l'application. En outre, il faut porter un respirateur anti-poussière/brouillard approuvé par NIOSH durant le mélange et le remplissage.

Ne pas employer ce produit dans des zones résidentielles. Par zones résidentielles, on veut dire les endroits où des spectateurs, y compris des enfants, pourraient être exposés durant ou après l'épandage. Ces zones comprennent les alentours des maisons, les terrains d'école, les parcs, les terrains de jeux, les terrains de sport, les abords des édifices publics et tous les autres endroits où des membres du grand public, y compris des enfants, pourraient être exposés.

Si ce produit antiparasitaire doit être employé sur une denrée qui pourrait être exportée vers les États-Unis et qu'on a besoin de renseignements concernant les niveaux de résidus acceptables aux États-Unis, appeler le 1-866-375-4648 ou visiter le site de CropLife Canada : [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils additionnels sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour

obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cher à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.  
**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE**

Appeler le 1-888-681-4261 en tout temps, mais SEULEMENT pour obtenir des renseignements concernant les dangers pour la santé et l'environnement.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT**

Toxique pour les petits mammifères. Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Le chlorthal manifeste les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques décelées dans l'eau souterraine. L'emploi de ce produit chimique pourrait entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement dans les régions où le sol est perméable (par ex. un sol sablonneux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde. L'acide tétrachlorotéléphthalique, un produit de la décomposition du chlorthal, est reconnu comme pouvant s'infiltrer à travers le sol s'il est employé à des fins agricoles ou sur le gazon, et on l'a retrouvé dans de l'eau souterraine qui aurait pu être utilisée comme eau potable. On conseille aux utilisateurs de ne pas épandre le chlorthal sur des sols sablonneux ou argileux sablonneux où la nappe phréatique (l'eau souterraine) est près de la surface et où ces sols sont très perméables, c'est-à-dire bien égouttés. Les autorités agricoles locales peuvent fournir des renseignements additionnels concernant les types de sols dans la région et la localisation des sources d'eau souterraine servant d'eau potable.

Pour réduire le ruissellement provenant des aires traitées jusqu'aux habitats aquatiques, éviter de l'appliquer sur des pentes modérées ou fortes, de même que sur l'argile ou la boue compactée.

Éviter toute utilisation de ce produit lorsqu'on prévoit une pluie abondante.

En laissant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord de la masse d'eau, on peut réduire la contamination des aires aquatiques à la suite d'un ruissellement.

**ENTREPOSAGE**

Afin de prévenir toute contamination, ne pas entreposer ce produit à proximité des denrées alimentaires, des moulées, des semences, des engrais ou d'autres pesticides.

**ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable et on doit l'éliminer dans un lieu de collecte approprié. Communiquer avec le distributeur ou le détaillant local ou avec les autorités municipales pour savoir où se trouve le lieu de collecte le plus près. Avant d'apporter le contenant au lieu de collecte, voici la marche à suivre :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable.
3. S'il n'y a pas de lieu de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

#### **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

L'herbicide DACTHAL W-75 est une formulation à 75 % en poudre mouillable utilisée pour des traitements de prélevée dans le but de supprimer la digitale et d'autres graminées annuelles, de même que certaines mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones) sur des sols minéraux dans les légumes, les fraisiers, les cultures agronomiques, les plantes ornementales et le gazon.

#### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance : le DACTHAL W-75 est un herbicide du groupe 3. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide DACTHAL W-75 et à d'autres herbicides du groupe 3. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à certains composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé d'adopter des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :**

Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide DACTHAL 75-W ou les herbicides du même groupe 3 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes dans les champs.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée

comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures, et faire place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale ou biologique et d'autres formes de lutte chimique. Surveiller les populations de mauvaises herbes traitées afin d'y déceler, le cas échéant, des signes de l'acquisition d'une résistance.

Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Pour des biotypes de mauvaises herbes ou des cultures spécifiques, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain, à un agronome ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour plus de renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Amvac au 1-888-462-6822 ou consulter le site Web [www.amvac-chemical.com](http://www.amvac-chemical.com).

#### **MODE D'EMPLOI**

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE s572.1). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm audessus des cultures ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne

Zones tampons:

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation suivants NE requiert PAS une zone tampon: pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé, pulvérisateur encapuchonné inter-rangée, pulvérisateurs à capuche ou blindés à faible encombrement qui garantissent que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures ou le feuillage, l'accumulation de sol et l'incorporation du sol.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et le bord inférieur le plus proche des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les zones boisées, les abris, les parcelles forestières, les haies, les zones riveraines et les marécages), les habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les zones humides) et les habitats estuariens / marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection de:
-----------------------	---------	--

		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens / marins de profondeurs de:		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	toutes cultures	120	120	120	120	120

Pour les mélanges en réservoir, consultez les étiquettes des partenaires de mélange en cuve et observez la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en réservoir et appliquez en utilisant la catégorie de pulvérisation la plus grossière (ASAE) indiquée sur les étiquettes pour ces partenaires de mélange en cuve .

Les zones tampons pour ce produit NE PEUVENT PAS être modifiées à l'aide de la calculatrice de zone tampon sur le site Web de l'Agence de Réglementation de la Lutte Antiparasitaire

**Préparation et application de la bouillie :** L'herbicide DACTHAL W-75 devrait être mélangé parfaitement avec de l'eau dans le réservoir du pulvérisateur, pour qu'on puisse ensuite effectuer un épandage à la volée d'au moins 225 litres d'eau par hectare, compte tenu de l'équipement utilisé et des pratiques locales. Pour assurer une suspension uniforme de l'herbicide dans le réservoir du pulvérisateur, le DACTHAL W-75 devrait être mélangé préalablement dans un contenant propre, à raison d'environ 5,5 kilogrammes pour 15 litres d'eau. Ce mélange devrait être remué jusqu'à ce qu'il se transforme en bouillie qu'on verse dans le réservoir durant ou après le remplissage d'eau. Durant le remplissage et la pulvérisation, il faut maintenir une agitation suffisante pour garder l'herbicide en suspension uniforme. Employer des buses appropriées pour l'application d'une poudre mouillable, de manière à ce que la bouillie pulvérisée puisse être répartie uniformément sur le sol correctement préparé. Tout tamis ou filtre dans l'appareil de pulvérisation ne devrait pas avoir plus de 50 mailles par pouce (50 mesh) afin de prévenir son colmatage. Il est essentiel que le pulvérisateur soit correctement réglé avant d'effectuer des applications. On conseille d'utiliser un pulvérisateur standard à rampe à basse pression (207 à 345 kPa). Un minimum de 1 centimètre d'eau, qu'elle provienne de la pluie ou de l'irrigation, est nécessaire pour activer l'herbicide DACTHAL W-75 et obtenir une suppression en prélevée des mauvaises herbes visées. Normalement, il faut appliquer de l'eau de trois à cinq jours après le traitement s'il ne se produit pas une chute de pluie suffisante. Toutefois, lorsque la surface du sol est sèche mais que sa couche sub-superficielle contient assez d'humidité pour faire germer les mauvaises herbes, on devrait arroser le sol immédiatement après le traitement. Si on utilise une irrigation par rigoles, le sommet du lit doit être complètement mouillé. S'il n'y a pas de pluie durant cette période et qu'aucune irrigation n'est possible, une incorporation à faible profondeur, si elle est recommandée, facilitera le désherbage.

**Préparation du sol :** Avant de procéder au traitement, le sol devrait

être ameubli pour obtenir une surface uniforme et sans mauvaises herbes, car l'herbicide DACTHAL W-75 n'est efficace que s'il est appliqué avant la germination des graines de mauvaises herbes. À moins qu'il ne soit incorporé, le DACTHAL W-75 devrait être appliqué moins de deux ou trois jours après le travail du sol, afin de prévenir l'enracinement des mauvaises herbes qui germent dans la couche sub-superficielle. Lorsqu'on travaille le sol entre les rangs, employer des boucliers protecteurs sur le cultivateur afin d'empêcher la terre non traitée de recouvrir les bandes traitées. Les façons culturales, comme la formation des planches de culture, devraient être achevées avant l'application de l'herbicide DACTHAL W-75, pour éviter d'exposer le sol non traité dans le fond des sillons et de concentrer le sol traité dans le lit de semence.

**Incorporation dans le sol :** (Ne pas incorporer à plus de 5 centimètres de profondeur) Une incorporation peu profonde dans le sol, lorsqu'elle est recommandée, (voir les recommandations spécifiques pour les cultures) permet souvent d'obtenir des résultats plus uniformes. Selon la culture et la date du traitement, il existe plusieurs méthodes d'incorporation possibles.

**Incorporation avant la plantation :** Ce genre d'incorporation donne souvent un meilleur désherbage sur une terre irriguée, et aussi sur une terre non irriguée lorsqu'on prévoit un temps sec après la plantation. Si on le recommande, le DACTHAL 75-W peut être pulvérisé sur la surface du sol, puis incorporé à l'aide d'une herse à disques ou d'un instrument aratoire semblable. Pour assurer une incorporation totale, doubler le disquage dans les deux directions. Pour incorporer des traitements en bandes, un motoculteur terrestre ou un motoculteur rotatif à capot est essentiel.

**Incorporation de prélevée retardée :** Pour les cultures où il est possible d'employer une incorporation avant la plantation (voir les recommandations). L'incorporation à ce stade-là est souhaitable lorsqu'il ne pleut pas et qu'aucune irrigation suffisante n'est disponible dans les trois à cinq jours qui suivent la plantation. Incorporer légèrement l'herbicide (à une profondeur de 1,5 à 2,5 centimètres) à l'aide d'une herse lourde, d'une houe rotative ou d'un autre instrument aratoire approprié.

**Incorporation au dernier binage :** (Juste avant le stade où la croissance des plantes empêcherait tout travail additionnel du sol). Travailler le sol pour enlever les mauvaises herbes établies. Appliquer l'herbicide DACTHAL W-75 et l'incorporer légèrement à l'aide d'un instrument aratoire approprié.

**Quantités à utiliser et mauvaises herbes supprimées :** L'herbicide DACTHAL W-75 est recommandé à raison de 6,75 à 22,5 kg par hectare, selon le type de sol et les mauvaises herbes qu'on désire supprimer. Le tableau ci-dessous présente des recommandations générales pour l'emploi de l'herbicide DACTHAL W-75 sur divers types de sol. En présence de mauvaises herbes modérément vulnérables, on devrait utiliser la dose maximale prévue pour chaque type de sol. Il faut consulter les recommandations spécifiques pour chaque culture. L'herbicide DACTHAL W-75 ne devrait pas être appliqué sur certaines cultures lorsque le temps est humide et frais et que les plantes ne poussent pas activement. Pour plus de détails, consulter les

recommandations spécifiques de l'étiquette pour les melons spermés, les tomates, les poivrons et les aubergines.

Le taux d'application annuel maximal ne doit pas dépasser 17,450 kg a.i./ha.

Ne pas revenir dans les aires traitées et ne permettre à personne d'y entrer durant l'intervalle d'entrée restreinte (IER) de 12 heures.

Les doses peuvent être réduites pour des traitements en bandes - Voir le tableau de conversion.

Type de sol	Matière organique	Dose de DACTHAL W-75 par hectare pour un épandage à la volée
Loam sableux ou sableux léger	0 à 3 %	9 à 13,5 kg
Loam limoneux moyen	0 à 3 %	11 à 15,5 kg
Loam argileux lourd	0 à 3 %	18 kg
Loam limoneux lourd	3 à 5 %	20 kg

Les mauvaises herbes suivantes ont été regroupées selon leur vulnérabilité à l'herbicide DACTHAL W-75.

**Mauvaises herbes vulnérables (supprimées avec les doses recommandées) :** Chénopode blanc, digitale astringente, digitale sanguine, éragrostide, mollugine verticillée, panic capillaire, pourpier potager, sétaire glauque, sétaire verte, stellaire moyenne.

**Mauvaises herbes modérément vulnérables (doses plus élevées requises pour obtenir une suppression efficace) :** Amarante à racine rouge, échinochloa pied-de-coq, éleusine de l'Inde, panic à sommet brun, cerise de terre, pâturin annuel, sorgho d'Alep (à partir de graines).

**Mauvaises herbes tolérantes :** Abutilon, petite herbe à poux, sorgho d'Alep (établi à partir de rhizomes), moutardes, stramoine commune, galinsoga cilié, renouée, souchet, lampourde glouteron.

**Replantation :** Toute replantation d'une culture, autre qu'une de celles qui sont mentionnées sur cette étiquette, dans un sol traité avec le DACTHAL W-75 moins de huit mois après l'application de cet herbicide pourrait entraîner l'endommagement des plantes. S'il s'avère nécessaire de replanter à cause de problèmes majeurs, une nouvelle culture d'oignons, de melons spermés, de pommes de terre, de tomates, d'aubergines ou de poivrons à ce moment-là pourrait subir des dommages. Cependant, toutes les cultures mentionnées sur cette étiquette peuvent être plantées après la récolte d'une culture traitée avec l'herbicide DACTHAL W-75.

**L'APPLICATION DE L'HERBICIDE DACTHAL W-75, LE CAS ÉCHÉANT, DEVRAIT ÊTRE EFFECTUÉE AVANT LA GERMINATION DES GRAINES DE MAUVAISES HERBES**

Cultures	Quand l'appliquer	Dose	Remarques
----------	-------------------	------	-----------

<p>Brocolis, choux de Bruxelles, choux- fleurs, choux</p>	<p>Au moment du semis ou de la transplanta tion</p>	<p>Voir la section de l'étiquet te qui porte sur les quantités à utiliser et les mauvaises herbes supprimée s. Ne pas appliquer plus de 15,5 kg/ha</p>	<p>Épandre uniformément sur le sol sous forme de pulvérisation. Le DACTHAL W-75 peut être pulvérisé directement sur les cultures transplantées sans les endommager. Si les mauvaises herbes sont déjà sorties de terre, le sol doit être bien travaillé, nettoyé et sarclé avant le traitement. Cet herbicide peut être incorporé avant la plantation.</p>
<p>Melons spermés (cantaloup s, melons d'eau), concombres , courges (d'été et d'hiver)</p>	<p>Lorsque les plantes ont 4 ou 5 vraies feuilles</p>	<p>Ne pas appliquer plus de 15,5 kg/ha</p>	<p>Appliquer seulement lorsque les plantes ont 4 ou 5 vraies feuilles, qu'elles sont bien établies et que les conditions sont favorables à une bonne croissance des plantes. (Si on l'applique plus tôt que recommandé et/ou si les conditions de croissance sont défavorables, la culture pourrait être endommagée). Si les mauvaises herbes sont déjà sorties de terre, il faut travailler le sol et effectuer un bon sarclage avant l'application du DACTHAL W-75. Son incorporation n'est pas recommandée.</p>
<p>Ail et oignons</p>	<p>Au moment du semis ou de la transplanta tion, ou sur les oignons au dernier binage *</p>	<p>Ne pas utiliser plus de 18 kg/ha</p>	<p>Épandre uniformément sur le sol sous forme de pulvérisation. Le DACTHAL W-75 peut être pulvérisé directement sur les cultures transplantées sans les endommager. Un traitement au moment du dernier binage peut être effectué sur les oignons jusqu'à 14 semaines après le semis ou la transplantation. Si les mauvaises herbes sortent de terre avant le dernier binage, le sol autour des oignons doit être travaillé et sarclé avant le traitement. On déconseille une incorporation avant la plantation.</p>

Patates douces	Au moment de la transplantation et au dernier binage *	Ne pas utiliser plus de 15,5 kg/ha	Épandre uniformément sur le sol sous forme de pulvérisation au moment de la transplantation. Le DACTHAL W-75 peut être pulvérisé directement sur les cultures transplantées sans les endommager. Un traitement au moment du dernier binage peut être effectué jusqu'à 6 semaines après la transplantation. Si les mauvaises herbes sont déjà présentes, le sol doit être travaillé et sarclé avant l'application du DACTHAL W-75. On déconseille l'incorporation de l'application faite en même temps que le dernier binage.
Tomates, aubergines et poivrons (pour les aubergines et les poivrons : au moment de la transplantation ou incorporation avant la plantation)	4 à 6 semaines après la transplantation, au dernier binage * ou sur les cultures à semis direct lorsqu'elles atteignent 10 à 15 cm de hauteur	Ne pas utiliser plus de 15,5 kg/ha	L'épandage uniforme sur le sol devrait se limiter à une période de 4 à 6 semaines après la transplantation. Il faut que les plantes soient bien établies et que les conditions soient favorables à une bonne croissance. Le DACTHAL W-75 peut être pulvérisé directement sur les cultures transplantées sans les endommager. Si les mauvaises herbes sont déjà sorties de terre, le sol doit être travaillé et sarclé avant l'application de l'herbicide DACTHAL W-75. Pour des cultures semées, avant d'appliquer l'herbicide, on doit attendre qu'elles aient atteint 10 à 15 cm de hauteur, qu'elles soient bien établies et que les conditions soient favorables à une bonne croissance des plantes.

\* Par application "au dernier binage", on veut dire un traitement effectué juste avant le stade où la croissance des plantes empêcherait tout travail additionnel du sol.

### Gazon

Un traitement à raison de 15,5 kg de DACTHAL W-75 dans 450 à 1100 litres d'eau par hectare (150 grammes dans 5 à 10 litres d'eau par 100 mètres carrés) permet d'obtenir une excellente suppression de la digitale et des autres mauvaises herbes énumérées sur cette étiquette. Avec une application effectuée au début du printemps, avant la germination des graines de mauvaises herbes, on peut habituellement bénéficier d'un bon désherbage saisonnier. La germination des graines de digitale coïncide habituellement avec le début de la chute des fleurs de forsythie. Dans les régions où l'on remarque souvent des peuplements de digitale à germination tardive et d'autres graminées annuelles indésirables, on peut procéder en toute sécurité, deux mois après la première application, à un deuxième traitement en utilisant la moitié de la dose normale. Pour supprimer le pâturin annuel (*Poa annua*) et d'autres graminées et mauvaises herbes erratiques ou à germination tardive, une application à la fin de l'été ou au début du printemps, avant la germination des graines de mauvaises herbes, en employant 22,5 kg de DACTHAL W-75 dans 450 à 1100 litres d'eau par hectare (225 grammes dans

5 à 10 litres d'eau par 100 mètres carrés) devrait compléter le traitement effectué au début du printemps. Consulter un agronome ou un spécialiste du désherbage pour connaître la date habituelle de germination du pâturin annuel (*Poa annua*) dans la région et appliquer l'herbicide au moins deux semaines avant cette date. Il faut se rappeler que ce produit doit être arrosé immédiatement après son épandage sur le gazon, pour qu'il pénètre dans le sol.

Au début du printemps, on peut faire une application de DACTHAL W-75 sur les jeunes plantules de gazon après la première tonte de l'herbe. Une telle application de DACTHAL W-75 permet de supprimer la digitale sans endommager l'herbe nouvellement levée. On peut semer de l'herbe permanente à l'automne après une application de DACTHAL W-75 au début du printemps.

L'emploi du DACTHAL W-75 sur des espaces verts d'agrostide devrait se limiter aux portions de ces surfaces qui sont infestées de digitale, ainsi qu'aux verts d'agrostide qui sont reconnus comme pouvant tolérer le DACTHAL W-75. On déconseille tout emploi de cet herbicide sur les agrostides Cohansy et Toronto. À la dose recommandée, l'herbicide DACTHAL W-75 n'endommage pas et ne décolore pas les pelouses établies. Cependant, on ne doit jamais utiliser une dose supérieure à celle qui est recommandée.

Là où un ensemencement printanier s'avère nécessaire, on devrait attendre environ 60 jours après l'application de la plupart des herbicides de prélevée, y compris le DACTHAL W-75. Ce délai améliore la survie des graminées désirables.

Le DACTHAL W-75 n'est pas recommandé pour les pelouses d'arrivée (putting greens).

Pour supprimer la véronique filiforme (*Veronica filiformis*), uniquement en Colombie-Britannique, appliquer 18 kg de DACTHAL W-75 en deux traitements égaux de 9 kg, à environ une semaine d'intervalle, dans 450 à 1100 litres d'eau par hectare sous forme de pulvérisation de postlevée alors que la véronique filiforme pousse vigoureusement. On peut habituellement faire des applications au printemps ou au début de l'automne, pourvu que la température soit entre 18°C et 32°C et qu'il y ait amplement d'humidité dans le sol. Il est essentiel de couvrir parfaitement toute la surface visée. On peut s'attendre à une suppression retardée de la véronique filiforme et ses premiers signes sont une perte graduelle de couleur et de vigueur.

**Jardins de fleurs :** Appliquer après que les plantes sont bien établies ou comme traitement complémentaire, à raison de 17 kg de DACTHAL W-75 dans 340 litres d'eau par hectare (150 grammes par 100 mètres carrés). Appliquer sur le sol après l'établissement ou le repiquage des plates-bandes de fleurs. Quand c'est possible, cela devrait se faire au début du printemps. On peut faire un traitement différé ou secondaire n'importe quand, pourvu que le sol des plates-bandes ait été bien ameubli et qu'il soit libre de mauvaises herbes. Après une application appropriée, les utilisateurs peuvent s'attendre à une suppression des mauvaises herbes d'une durée de quatre mois ou plus. Voir la liste.

Cultures	Quand l'appliquer	Dose	Remarques
Fraisiers : nouvelles plantations	Au moment de la transplantation	13,5 kg/ha	Appliquer uniformément sur le sol sous forme de pulvérisation. Pour des nouvelles plates-bandes, utiliser jusqu'à 13,5 kg par hectare au moment

ns			de la transplantation. Cet herbicide peut être incorporé avant la plantation.
Fraisiers : plantations établies	À l'automne et au début du printemps	9 à 13,5 kg/ha	<p>Une application allant jusqu'à 13,5 kg par hectare peut être effectuée pour supprimer les mauvaises herbes qui germent vers la fin de l'été ou au début de l'automne. Son application sur des plantations établies devrait se faire à l'automne ou au début du printemps. Ne pas l'utiliser à partir du début de la floraison jusqu'à la cueillette des fraises. Ces traitements peuvent se faire directement au-dessus des plantes, sans les endommager.</p> <p>L'application "au dernier binage", correspond au traitement effectué juste avant le stade où la croissance des plantes empêcherait tout travail additionnel du sol.</p>

#### **Plantations établies de produits de pépinière et de plantes ornementales**

: Au moment du repiquage en ligne, à la fin de l'automne ou au début du printemps, appliquer l'herbicide à raison de 17 kg dans 340 litres d'eau par hectare (150 grammes 100 mètres carrés). L'épandage devrait être fait sur un sol récemment travaillé pour lui donner une texture uniforme. On peut procéder au traitement immédiatement après le repiquage en ligne. S'il s'agit d'une plantation établie, le traitement devrait être fait après un travail efficace du sol pour éliminer les mauvaises herbes existantes. Lorsque c'est possible, cela devrait se faire au début du printemps. Un traitement à la fin de l'été devrait aider à supprimer les mauvaises herbes qui germent en automne, si on le fait après un bon travail du sol. Après une application appropriée, les utilisateurs peuvent s'attendre à une suppression des mauvaises herbes d'une durée de quatre mois ou plus. Voir la liste.

#### **Plantes ornementales**

Abélia, épine-vinette, deutzie, fusain, forsythie, houx, genévrier, robinier, érable, chêne, spirée, platane, tulipier, noyer, weigelia, saule, if, lierre, alysse, oeillet d'amour, ibéride, chrysanthème-matricaire, glaïeul, tagète, pivoine, pétunia, sauge.

#### **Ne pas employer cet herbicide sur les plantes suivantes :**

Germandrée, thélantère, lycoper, ficoïde, bouton rose, pensée, oeillet des fleuristes, phlox, benoîte, oeillet de poète, célosie, mufler et petite pervenche.

**QUANTITÉ DE DACTHAL W-75 QU'ON DOIT UTILISER POUR TRAITER DES PETITES SURFACES**

Surface à traiter *	Dose recommandée de DACTHAL W-75 en kg par hectare	Quantité de DACTHAL W-75 à appliquer (en grammes)
100 mètres carrés (On devrait employer 5 à 10 litres d'eau pour traiter 100 mètres carrés)	22,5 15,5 13,5 11,0 9,0 6,75	225 155 135 110 90 68
10 mètres carrés (On devrait employer 0,5 à 1 litre d'eau pour traiter 10 mètres carrés)	22,5 15,5 13,5 11,0 9,0 6,75	23 16 14 11 9 7

**N.B.** : Quand on traite une petite surface, il est important de procéder prudemment afin de mesurer correctement la quantité requise pour la surface à traiter, de bien la mélanger à l'eau et de la garder suffisamment agitée durant l'épandage.

\* Pour des surfaces à traiter de grandeur différente, on peut faire le calcul nécessaire en se basant sur le tableau ci-dessus. Par exemple, pour traiter 500 mètres carrés avec la dose de 11 kg par hectare, employer 550 grammes (5 x 110 grammes) d'herbicide.

Pour traiter 50 mètres carrés avec la dose de 13,5 kg par hectare, employer 70 grammes d'herbicide.

Les quantités à utiliser peuvent être réduites quand on fait un traitement en bandes. Voir le tableau de conversion.

#### **TABLEAU DE CONVERSION POUR LE DACTHAL W-75**

Pour une bande de pulvérisation de 30 cm, utiliser cette quantité de DACTHAL W-75 par hectare.

Écartement des rangs	Si la dose globale est			
	6,75 kg/ha	9 kg/ha	11 kg/ha	13,5 kg/ha
60 cm	3,3 kg	4,5 kg	5,5 kg	6,7 kg
80 cm	2,5 kg	3,3 kg	4,2 kg	5,0 kg
90 cm	2,2 kg	3,0 kg	3,7 kg	4,5 kg
100 cm	2,0 kg	2,5 kg	3,3 kg	4,0 kg

DACTHAL est une marque déposée de AMVAC Chemical Corporation